



**RESUME DES CONFERENCES SCIENTIFIQUES
« LES PARCS NATIONAUX, LA BIODIVERSITE, LA RECHERCHE »
AGROPOLIS INTERNATIONAL 14 MAI 2009**

Robert BARBAULT, Président du Conseil scientifique de Parcs Nationaux de France : Les Parcs nationaux, éléments clés dans toute stratégie ambitieuse de préservation de la biodiversité

L'histoire de la protection de la nature a fait des parcs nationaux l'emblème planétaire de toute politique de sauvegarde de la biodiversité. Et c'est toujours vrai, n'en déplaise aux changements climatiques.

Parce que la biodiversité, ce tissu vivant planétaire, a d'abord besoin d'espace, de beaucoup d'espace – et un espace diversifié, ce qu'offrent les Parcs nationaux. Ensuite, parce qu'il ne saurait y avoir de politique efficace de conservation durable de la biodiversité qui ne s'inscrive dans la diversité de nos territoires – et donc qui implique un engagement fort de toute la société.

Cela suppose non seulement des activités de préservation, mais aussi des activités d'éducation, d'écodéveloppement, de suivi de la biodiversité – et un espace pour le rêve.

Bref, parce qu'il s'agit de réconcilier l'Homme et la Biosphère, pour reprendre l'intitulé d'un Programme international fameux porté par l'UNESCO (le MAB) et qu'illustrent plusieurs Parcs nationaux français, nous avons besoin d'instruments et d'espaces capables d'incarner ces idées et les expériences et développements que cela appelle : c'est ce que nous propose le réseau des Parcs nationaux, élément clé de construction d'un Réseau Ecologique National puis, je l'espère, pan Européen.

Alain BARCELO Responsable scientifique du Parc national de Port-Cros et Charles François BOUDOURESQUE, Président du Conseil scientifique du Parc national de Port-Cros

Un Parc national : par la recherche et pour la recherche

Le Parc national de Port-Cros est un territoire dont l'histoire a toujours été liée au monde de la recherche. Sera examinée dans cet exposé, au travers des exemples de la posidonie, du mérrou ou encore des puffins, l'évolution des relations entretenues entre le Parc national et les acteurs de la recherche. Depuis l'origine du Parc dans les années 60 jusqu'à nos jours, des exemples seront utilisés pour marquer l'évolution de la recherche sur cet espace protégé. Initialement réalisées dans une optique de connaissance du site, à vocation très locales, les problématiques de recherche ont ensuite évolué, parallèlement à la structuration des modes de gestion sur Port-Cros, pour répondre aux questions posées par le gestionnaire de ce territoire. Du fait de la pérennité de l'espace protégé et de son mode de gestion, les suivis réalisés sur de longues périodes apportent désormais des informations de grand intérêt sur lesquelles s'appuient les chercheurs. Les résultats de recherches devenues

exportables, sur un site devenu à bien des égards territoire de référence, contribuent désormais à la résolution de problèmes globaux.

Wilfrid THULLER, chercheur au Laboratoire d'Ecologie Alpine, CNRS : les parcs nationaux, zones de référence pour le suivi du changement climatique

Les changements climatiques (CC) et d'utilisation des terres (CUT) bouleversent la distribution de la diversité, en particulier dans les milieux de montagne fortement contraints. Comprendre les mécanismes par lesquels la biodiversité peut répondre face à ces changements est primordial pour permettre des mesures préventives de mitigation et d'adaptation. Les Zones Ateliers, forment un réseau inter-organismes de recherches interdisciplinaires sur l'environnement et les anthroposystèmes. La Zone Atelier Alpes a ainsi été créée récemment pour permettre d'étudier la dynamique couplée des écosystèmes Alpains dans un contexte de changement global. Outre le fait de regrouper les laboratoires clés étudiant les systèmes montagnards, la ZA Alpes permet la mise en place d'équipements de mesures (stations météo, placettes permanentes, zones expérimentales) collaboratifs. Enfin, la ZA Alpes comprend les principaux acteurs de la conservation et gestions des territoires montagnards, à savoir le Parc National des Ecrins, le Parc Régional du Vercors, la Réserve des Hauts Plateaux du Vercors et le Conservatoire Botanique National Alpin. J'illustrerai par des exemples de projets ou de résultats la forte implication de ces acteurs et la forte coopération existante et nécessaire pour la pérennité de la ZA Alpes

Olivier GARGOMINY, Chercheur au Muséum National d'Histoire Naturelle et Marie-France LECCIA, chef de projet ATBI au Parc national du Mercantour : l'approfondissement de la connaissance taxonomique dans un parc national et l'articulation avec l'Inventaire national du Patrimoine naturel

L'ATBI+M M/AM (All Taxa Biodiversity Inventory et Monitoring Mercantour/Alpi Marittime) consiste en l'inventaire systématique de la biodiversité du Parc National du Mercantour (PNM) et du Parco Naturale Alpi Marittime (PNAM). Débuté fin 2006, ce projet transfrontalier s'appuie sur les compétences de la communauté taxonomiste européenne pour obtenir une description fiable et la plus exhaustive possible de cette biodiversité, et particulièrement des taxons les moins étudiés (entomofaune, végétaux non-vasculaires, champignons,...).

L'ATBI+M est techniquement porté par le Parc National du Mercantour (PNM), le Parco Naturale Alpi Marittime (PNAM), l'European Distributed Institution of Taxonomy (EDIT), Réseau européen d'excellence en taxonomie, et le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). De nombreux partenaires locaux (Muséum d'Histoire Naturelle de Nice, associations) nous ont également rejoints dans cette aventure.

Nous réalisons actuellement notre troisième saison de prospection. Au cours des deux dernières saisons (2007-2008), plus de 160 taxonomistes ont étudié la faune et la flore de notre territoire, aboutissant à la détermination d'environ 3400 espèces.

Les prospections, initialement individuelles, s'organisent dorénavant principalement en groupes de spécialistes, ceux-ci travaillant sur les mêmes groupes, habitats ou types de pièges.

Le PNM et le PNAM mettent à la disposition de ces équipes du personnel de terrain saisonnier, afin d'assurer le bon déroulement de ces prospections. Ces récoltes sont suivies de la détermination des spécimens par les spécialistes identifiés, du séquençage génétique (barcoding) par les services compétents du MNHN, et de leur mise en collection au MNHN et au MRSNT.

Ce projet est donc innovant sur plusieurs aspects. D'abord sur l'approche stratégique du terrain, centrée sur l'optimisation des récoltes, notamment par la coordination des groupes, la mise à disposition de moyens techniques et scientifiques importants et une bonne connaissance de l'existant ; ensuite sur les capacités dégagées pour l'étude de ces récoltes, par la mobilisation du réseau européen des taxonomistes et le barcoding notamment ; enfin sur la gestion unique et référencée de l'ensemble des données offrant une disponibilité immédiate et une résolution du problème de "remontée des données". Le projet met en effet à disposition des chercheurs une application internet développée dans le cadre de l'INPN (Inventaire national du Patrimoine, géré et mis en ligne par le MNHN à l'adresse

<http://inpn.mnhn.fr>) couplant base de données et SIG et spécialement conçue pour la saisie et la gestion des données naturalistes. C'est grâce à cet outil que les Parcs peuvent contrôler le travail effectué, disposer des données les plus précises pour des besoins de gestion par exemple ou accéder à des analyses statistiques ou cartographique. Après la validation des données et leur transfert vers le site public, il permet d'occuper immédiatement une place dans le contexte national (INPN/SINP), européen (EDIT) et international (connexion GBIF).

Cécile GUITET *Chef* du service patrimoines naturels et culturels du Parc Amazonien de Guyane: les parcs nationaux outremer : des champs nouveaux pour la recherche et Présentation de quelques projets en cours dans le cadre de la mise en place du parc amazonien de Guyane

Le parc amazonien de Guyane a été créé le 27 février 2007, dans un contexte de réduction inexorable et continue de la surface des forêts tropicales à l'échelle mondiale, pour répondre aux enjeux de protection d'un massif forestier de 3,4 millions d'hectares, recelant une diversité biologique exceptionnelle encore peu explorée.

Ce massif est habité par des communautés qui tirent encore largement leur subsistance de la forêt, et qui sont confrontées à l'évolution rapide de leur mode de vie sous la pression de facteurs environnementaux, sociaux et économiques. Si les activités traditionnelles de subsistance ne semblent avoir eu que peu d'impact sur l'environnement jusqu'à présent, une surexploitation des ressources naturelles sous l'effet de l'évolution rapide des modes de vie et de la démographie est toujours à craindre.

Le parc porte un projet de territoire, traduit dans une charte qui sera élaborée en concertation et qui définira les orientations de protection et de développement, permettant de concilier les enjeux de conservation de la biodiversité exceptionnelle de ce territoire, de valorisation des cultures et de développement économique, dans le respect des modes de vie traditionnels et en répondant aux aspirations des populations. Dans l'administration du parc la loi donne une large place à la gouvernance locale et à la concertation. Les communautés traditionnelles ont des codes, des modes de pensée et d'expression tout à fait spécifiques : au-delà du respect des cultures et des modes de vie de ses habitants, c'est l'ensemble du projet de territoire qui doit être construit avec et pour les populations, et gouverné par des instances parfaitement adaptées et représentatives des communautés.

Par ailleurs, peu de données, peu d'outils sont disponibles aujourd'hui pour aider le gestionnaire confronté aux questions de l'aménagement et de la gestion de ce territoire, qu'il s'agisse de prendre en compte la valeur patrimoniale des milieux naturels, ou encore d'envisager la gestion de la faune sauvage. Si des méthodes sont aujourd'hui disponibles pour envisager la mise en place de protocoles de suivi de la faune chassée, en revanche sur bien d'autres thématiques les méthodologies restent à définir.

Dans ce contexte, le parc amazonien de Guyane aborde la recherche comme un outil, un moyen de définir et de mettre en œuvre le projet de territoire, de répondre à l'exigence d'implication des communautés d'habitants dans la définition des politiques de développement et de protection. Cette exigence nécessite de recourir à l'interdisciplinarité dans la grande majorité des projets de recherche qui voient actuellement le jour sur le territoire du parc.

Si le parc est souvent vécu comme un simple territoire d'expérimentation pour bon nombre de chercheurs, un travail de fond avec les acteurs de la recherche en Guyane nous a déjà permis de faire émerger des projets de recherche dont les objectifs sont étroitement liés aux problématiques du parc. Les trois exemples qui seront développés correspondent à 3 axes fondamentaux pour le parc que sont l'implication des communautés d'habitants dans les processus de gestion du territoire, l'amélioration des connaissances des écosystèmes, de leur valeur patrimoniale et de leur vulnérabilité, et l'évaluation des impacts anthropiques sur les ressources naturelles ; l'établissement est fortement impliqué comme partenaire dans ces projets de recherche.

Programme de recherche finalisée GOVTER : territoires, gouvernance et modes de régulation juridiques : contribution à la conception de la charte

le projet de recherche-action GOVTER a pour objet de mettre en évidence les modes de régulation juridique qui prévalent dans les communautés pour l'accès aux ressources naturelles, afin de les prendre en compte dans la définition des modes de gestion territoriale que le parc doit mettre en place dans le cadre de l'élaboration de la charte. La réussite du projet de territoire est largement conditionnée par la capacité du parc à impliquer réellement les communautés d'habitants dans le processus de définition des orientations de la charte. Une multiplicité d'acteurs disposant chacun d'intérêts et de stratégies propres sur le territoire du parc, la compréhension et la prise en compte des mécanismes qui régulent l'accès au territoire et à ses ressources naturelles est fondamentale pour la mise en place d'une gestion territoriale acceptée par tous les acteurs.

Caractérisation et cartographie des habitats forestiers – description scientifique et technique

Ce projet, qui a pour objet de permettre, à travers la caractérisation des habitats forestiers, une meilleure compréhension des fonctionnements des écosystèmes et de leurs interactions, doit contribuer à établir les bases de la gestion des espaces et des ressources naturelles sur le territoire du parc. L'extrême diversité de la forêt guyanaise en terme spécifique n'est aujourd'hui plus à démontrer. Depuis les premiers voyages d'exploration jusqu'aux missions scientifiques actuelles, de nombreux efforts ont été entrepris pour mieux connaître la richesse du patrimoine naturel Guyanais, sous la forme d'inventaires spécifiques ponctuels, qui permettent aujourd'hui d'avoir une bonne connaissance générale (bien que non exhaustive) des espèces végétales et animales présentes sur le territoire guyanais. Toutefois, ces inventaires ponctuels sont rarement répétés et la distribution spatiale de cette biodiversité (répartition des espèces, diversité locale et régionale...) est quant à elle beaucoup moins bien connue. Des outils intégrateurs doivent donc être trouvés pour mieux apprécier la structuration de la biodiversité à l'échelle de travail des gestionnaires, c'est-à-dire à l'échelle du paysage. Le parc amazonien de Guyane s'est engagé avec plusieurs partenaires, scientifiques et gestionnaires, dans un projet visant à développer et valider des outils d'évaluation de la biodiversité forestière adaptés à la Guyane et à l'échelle des paysages, sur la base des liens qui ont déjà été démontrés en Guyane (Sabatier et al, 2007) entre géomorphologie et biodiversité floristique.

Connaissance et évaluation des ressources en Aroumans dans le contexte du développement de la production artisanale sur le territoire du parc amazonien.

Ce projet d'évaluation et de suivi des impacts du développement de la production artisanale sur l'Arouman, espèce végétale utilisée dans la vannerie, s'inscrit dans la démarche de responsabilité éthique, sociale et culturelle engagée par l'établissement. Parce que ses actions sont susceptibles d'accélérer des mutations au sein de sociétés traditionnelles déstabilisées, parce que le développement d'un certain nombre d'activités est susceptible d'avoir des impacts sur les ressources naturelles, l'établissement se doit d'en évaluer les effets.

Les populations du sud de la Guyane souhaitent conserver leurs activités traditionnelles de subsistance et leurs pratiques culturelles, tout en convoitant l'accès aux biens de consommation et aux services offerts par la société moderne. Préserver les savoirs et savoir-faire de ces populations, les valoriser pour permettre le développement d'activités économiques tout en préservant les ressources naturelles, constitue un enjeu essentiel pour le parc amazonien.

L'artisanat constitue un secteur prometteur compte tenu de la diversité technique et matérielle existante : vannerie, poterie, travail du bois (bancs, canots, tableaux), broderie, tissage, perlerie, archerie, travail de la forge. Les objets qui traditionnellement sont fabriqués pour les besoins quotidiens ont acquis une valeur commerciale et artistique pouvant constituer une activité économique intéressante pour les habitants du futur parc amazonien.

En accompagnement de la structuration d'une filière artisanale, un projet de recherche a été élaboré en partenariat avec le CNRS pour évaluer la disponibilité et la capacité de renouvellement de l'Arouman, mettre au point des protocoles de suivi de la ressource et énoncer des recommandations pour sa gestion.